



## Recommandations de sécurité - SNAPEC 2017

Sur la base de l'analyse des 121 formulaires d'accidents déclarés en 2016 dans le cadre de son contrat d'assurance groupe RC, le SNAPEC formule ci-dessous quelques conclusions quant aux situations les plus à risque, associées à des actions de prévention. L'objectif est de limiter le nombre et la gravité des accidents touchant à nos activités.

Il est important de noter quelques chiffres : 92 accidents en canyon dont 56 liés à des sauts ou toboggans et 36 principalement liés à des chutes ou glissades ; 25 accidents en escalade dont 17 en salle et 8 en falaise ; 4 accidents en via-ferrata. Ramené au nombre d'assurés, l'accidentologie est stable entre 2015 et 2016. Le nombre d'accidents en canyon est sensiblement le même qu'en 2015, mais on note une dizaine d'accidents de plus en escalade. La proportion d'accidents graves est là aussi restée stable.

ESCALADE ET VIA-FERRATA	
<i>Identification de situations à risque</i>	<i>Recommandation d'actions de prévention</i>
<b>1. Mauvaise réception</b> du grimpeur, en pan, bloc, traversée ou lors du mousquetonnage des premiers points.	<b>1. Parades adaptées, maîtrise de l'assurage et de la grimpe sur les premiers points</b> (ex. gestion du mou, placement de l'assureur, position de moindre effort).
<b>2. Non respect des consignes données</b> (exemple récurrent : mauvaise utilisation du système d'assurage lors de la descente) : pose la question de la responsabilité et de l'autonomie confiées aux participants, en particulier aux mineurs, ainsi que l'excès de confiance du moniteur vis-à-vis d'un public régulier (ex. Pratique type club)	<b>2. Vérification et suivi de chaque action sécuritaire</b> , pour les participants et soi-même. Attention particulière sur l'assurage avec des jeunes enfants (ex. contre-assurage, utilisation de noeuds anti-chute) Savoir analyser sa prestation, se remettre en question et se réorganiser le cas échéant.
<b>3. Difficulté de surveillance sur des effectifs élevés</b> (en général au-delà de 8) : en particulier pour les groupes de mineurs et en salle (sur-fréquentation et bruits sont des facteurs aggravants)	<b>3. Savoir adapter les effectifs aux publics et aux lieux</b> . Dans tous les cas, ne pas se laisser dépasser et garder le contrôle de sa séance.



## Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon

<b>CANYONING</b>	
<i>Identification de situations à risque</i>	<i>Recommandation d'actions de prévention</i>
<p><b>1. Sauts, avec fréquence et gravité de l'accidentologie proportionnelles à la hauteur.</b> Même lorsque la position est correcte, l'impact dans l'eau peut provoquer des lésions graves au rachis. Depuis de nombreuses années, ce sont les accidents les plus fréquents. Une mauvaise position est évidemment un facteur aggravant.</p>	<p><b>1. Limiter les sauts de grande hauteur</b> aux seuls pratiquants réguliers et aguerris. Proposer systématiquement une alternative via une descente sur corde, savoir dire non aux participants. Insister sur les consignes avant chaque saut, en particulier sur la position du corps lors de l'impact dans l'eau.</p>
<p><b>2. Toboggans de toutes hauteurs :</b> une mauvaise position lors de la descente et/ou réception, peuvent entraîner des lésions aux jambes, bras ou dos, parfois graves (ex. fractures ou grosses entorses).</p>	<p><b>2. Insister sur les consignes avant chaque toboggan,</b> en particulier sur la position des jambes et des bras, ainsi que celle de la tête. Garder à l'esprit que la sécurité du pratiquant doit toujours l'emporter sur les choix ludiques de certains franchissements (exemple : toboggan franchi tête la première et/ou en arrière).</p>
<p><b>3. La condition physique et l'habileté générale</b> des participants sont souvent pas, peu ou mal prises en compte, avant et pendant l'activité, alors que celles-ci, constituent des facteurs facilitant et aggravant d'accident (ex. l'âge joue sur le capital osseux : les jeunes enfants ou les seniors sont plus touchés par les lésions au rachis).</p>	<p><b>3. Interroger et observer régulièrement</b> les participants (ex. interroger sur leurs expériences sportives, vérifier leurs antécédents de santé, analyser leur facilité à se déplacer, leur tonicité...). Adapter en conséquence les consignes, parades et techniques au franchissement des obstacles, savoir dire non aux participants.</p>
<p><b>4. La répétition dans l'activité, pour le moniteur,</b> est aussi un facteur facilitant ou aggravant l'accident (ex. routine, fatigue engendrée par le manque de repos) surtout en haute saison.</p>	<p><b>4. Savoir prendre du recul sur son activité et se reposer :</b> ne pas hésiter à se réorganiser si besoin, à rester critique sur ses prestations, même sur les habitudes les plus ancrées.</p>
<p><b>5. La gestion de l'accident :</b> mise en sécurité de la victime, déclenchement des secours (portable ou tel satellite), pharmacie adaptée... Il faut se tenir prêt à intervenir sur un secours. Voir la fiche éditée cette année : gestion d'un accident, conduite à tenir.</p>	<p><b>5. Réviser les procédures, se former si besoin :</b> il y a la journée du « recyclage », tous les 6 ans, mais aussi notre bulletin spécial de mai 2014 (intranet <a href="http://www.snapec.org">www.snapec.org</a>) sur la gestion d'un accident, à relire sans modération !</p>